



Rapport de transparence

Article R 823-21 du Code de commerce

1. Présentation de STREGO

STREGO en France

Description des entités CAC en France

SAS STREGO au capital de 7.315.035 €.

Au 31 Aout 2018, les filiales principales de la SAS STREGO sont :

- SAS STREGO AUDIT au capital de 915.213 € inscrite à la CRCC d'Angers.
- SA SACOPAL au capital de 40.000 € inscrite à la CRCC de Rennes.
- SARL EFIX AUDIT au capital de 15.000 € inscrite à la CRCC de Paris.
- SAS ALC AUDIT au capital de 151.000 € inscrite à la CRCC de Rennes.
- SAS STREGO A&D au capital de 240.000 € inscrite à la CRCC de Paris.
- SA BAKER TILLY SOFIDEEC au capital de 1.512.190 €.
- SA BAKER TILLY PARIS au capital de 8.160.579 €.
- SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILLY au capital de 10.000 €.
- SARL SOFIDEEC NORD au capital de 16.800 €.

Description du réseau en France

STREGO et Oratio font partie du même groupe. Oratio est un cabinet d'avocats dont le siège social est sis 5 rue Papiau de la Verrie à Angers. Les avocats associés d'Oratio sont également associés de STREGO. Le cabinet Oratio, selon le Guide d'Exercice Professionnel, s'interdit d'intervenir en tant que conseil, sur les mandats de commissariat aux comptes de la SAS STREGO et de ses filiales principales listées ci-dessus.

Par ailleurs, les filiales suivantes répondent à la définition de réseau :

- SAS CARUSO PATRIMOINE
- SAS FORUM ASSURANCES
- SAS FINANCIERE ORGEMONT
- SARL INTERFACE TRANSMISSION
- SARL OMBELLO
- SAS INTERFACE

- SARL CADUT
- SARL AGILIGO
- SARL EUFRATE
- SARL EUFRATE 2
- SAS WEBLEX
- SAS ENJOY RH
- SAS NEO K
- SAS TERSIGUEL ET JOLIVET

Elles s'interdisent à ce titre de réaliser des missions interdites au sens du Code de Déontologie des commissaires aux comptes sur les mandats de commissariat aux comptes de la SAS STREGO et de ses filiales principales listées ci-dessus.

Description de la gouvernance et de ses modalités d'organisation et de fonctionnement en France

La gouvernance est assurée par le Président accompagné d'un Comité de Direction et d'une Direction Générale double : l'une à vocation stratégique, l'autre étant dédiée aux métiers du groupe.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois, physiquement ou par visioconférence.

En octobre 2018 a été créé un Comité Exécutif, composé notamment des Directeurs de fonction support, ainsi que des responsables des pôles « métier ». Ce Comité Exécutif se réunit au moins deux fois par mois, physiquement ou par visioconférence.

L'organisation du métier de commissariat aux comptes est déléguée par le Comité de Direction au Pôle Audit. Ce dernier est composé d'associés des différents pôles régionaux :

- Angers
- Cholet
- Le Mans / Chartres
- Nantes
- La Rochelle
- Tours
- Paris

STREGO au plan international

STREGO a intégré le 1^{er} juillet 2017 le réseau BAKER TILLY INTERNATIONAL - 9ème réseau mondial de cabinets indépendants d'audit, d'expertise et de conseil.

2. Gestion des risques de STREGO

Indépendance

Description des procédures d'indépendance mises en place au sein de STREGO

Les procédures consistent en :

- une déclaration annuelle d'indépendance visée par les signataires ou les collaborateurs affectés aux missions d'audit ;
- l'engagement à respecter la charte d'indépendance insérée dans le guide d'exercice professionnel relatif aux activités de commissariat aux comptes ;
- la rotation des signataires selon les dispositions légales et réglementaires ;
- L'utilisation d'une procédure permettant de détecter les incompatibilités sur les mandats de commissariat aux comptes.

Contrôle qualité

Description du système interne de contrôle qualité

Un contrôle annuel est effectué sous la responsabilité du pôle Audit, avec formalisation d'un rapport de synthèse présenté aux associés. 2 sites sont contrôlés annuellement. 2 mandats de chaque associé signataire du site font l'objet d'un contrôle approfondi.

Le guide d'exercice professionnel précise l'étendue, la nature, le calendrier et la documentation de la revue indépendante.

Par ailleurs STREGO a intégré ATH, l'Association Technique d'Harmonisation, qui réalise un contrôle de qualité annuel auprès de ses membres.

Déclaration de l'organe de direction relative à l'efficacité du système interne

Le rapport annuel de contrôle est validé lors de l'assemblée des associés et le rapport de gestion du Groupe en fait état.

Contrôle qualité H3C

Le cabinet a fait l'objet d'un contrôle qualité du H3C en 2010/2011, 2013/2014 et en 2016/2017.

Déclaration de la direction du STREGO

La direction de STREGO, en la personne de son Président, affirme que les procédures actuelles du groupe concernant le métier de commissariat aux comptes (matérialisées par le Guide d'Exercice Professionnel) sont efficaces et permettent d'assurer une qualité optimale en matière de :

- Formation des collaborateurs et des signataires.
- Prévention des risques d'incompatibilité, de conflits d'intérêts et d'auto-révision.
- Respect de nos obligations légales et réglementaires.
- Dispositif de lutte anti-blanchiment.

Association Technique ATH

STREGO a intégré le 16 mai 2017 l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, 1ère association technique française à laquelle participent 26 cabinets indépendants représentant 4 600 collaborateurs.

3. Clients

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires Groupe relatif au contrôle légal des comptes : 12 353 000€, incluant les missions de commissariat aux apports/fusion/transformations.

Ce chiffre d'affaires est réalisé par la SAS STREGO et ses filiales SA SACOPAL, SARL EFIX AUDIT, SAS STREGO A&D, SAS STREGO AUDIT, SAS ALC AUDIT, SA BAKER TILLY SOFIDEEC, SA BAKER TILLY PARIS, SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILLY et SARL SOFIDEEC NORD.

Liste des clients APE

- Terreis SA
- Stentys SA

Liste des Etablissements de crédit

- Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan
- Crédit Coopératif SA
- BTP Banque SA
- Banque BIA SA
- Caisse solidaire SA

Autres entités d'intérêt public

- Mutuelle MAPA
- Mutuelle SAMMARLA
- Mutuelle SPMMIDI

Les honoraires des sociétés APE, des établissements de crédit et des entités d'intérêt public s'élèvent à un montant de 439 k€, dont 2k€ pour les SACC.

4. Ressources humaines au 31/08/2018

Collaborateurs

Effectif global de STREGO et ses principales filiales :
1 200

Effectif CAC France (hors signataires): 75

Associés

Nombre d'associés en France : 64 dont 10 avocats associés

Nombre d'associés CAC inscrits en France : 37

Nombre d'associés CAC inscrits détenant des mandats en titulariat : 10

Informations sur les bases de rémunération des associés :
Celles-ci sont déterminées annuellement par le Comité de Direction et n'incluent pas de parts variables.

Formation continue

Politique de STREGO

Les besoins de formation sont recensés lors de l'entretien : évaluation annuelle de chaque collaborateur. Ils s'intègrent dans le cadre du plan de formation spécifique au commissariat aux comptes. Le plan de formation est arrêté par le pôle Audit.

La formation interne ou externe répond aux exigences de la profession.

Le Pôle Audit organise, au profit des collaborateurs-auditeurs, une session annuelle de 4 jours (homologuée ou non) d'information (actualités de l'audit – ateliers sur les outils – actualités normatives par un animateur de la CNCC)

Déclaration attestant le respect des obligations légales

Les commissaires aux comptes du Groupe STREGO se conforment aux obligations résultant des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-61 du Code de commerce.

Le Pôle Audit assure le suivi annuel des formations (homologuées ou non) des commissaires aux comptes inscrits.

5. Finance

Indicateurs financiers (comptes consolidés)

	31/08/2018 (en milliers d'euros)	31/08/2017 (en milliers d'euros)
Production consolidée	96.276	79.869
Audit	12.353	6.952
Autres activités	83.923	72.917

Angers, le 7 janvier 2019



Yves GUIBRETEAU
Président STREGO

Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie - B.P. 70948 - 49009 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 66 77 88 | Courriel : siege@STREGO.fr | <https://www.bakertillystrego.com/>
S.A.S au capital de 7.315.035 euros - R.C.S. Angers 063 200 885